

Arbitres Ligue - Saison 2026 - 2027

Règles de fonctionnement

1/ Obligations des arbitres et préparation de la saison

- Être licencié à la date du stage de recyclage
- Dossier médical complété et validé par le médecin régional à la date du stage de recyclage
- Participation au stage de recyclage :
 - 5 et 6 septembre 2026 pour les arbitres PN à Vichy
 - 1 session le 5 septembre 2026 pour les arbitres R2-R3 à Bron
 - 2 sessions le 6 septembre 2026 pour les arbitres R2-R3 à Bron ou Vichy
 - 1 stage de rattrapage (26 ou 27 septembre 2026 – date et lieu à définir)
- Validation des tests physiques et écrits
- Toutes les rencontres de préparation font l'objet d'une convocation établie par un répartiteur

2/ Administration des désignations

Répartiteur CF et JPR Zone Est : Julien Boisseau et Benjamin Buston_
(repartiteurarbfedest@ffbb.com)

Répartiteurs Ligue : Henri-Marc Sanchez (PN et R2) et Kévin Couzon (R3 et U21)

Mail unique pour les 2 répartiteurs : designation@aurabasketball.com

Répartiteur observateurs : Antonella Gentile (antonella.gentile@aurabasketball.com)

Un arbitre de niveau Ligue est susceptible d'officier dans toutes les divisions. Aucun arbitre ne peut choisir avec qui il arbitre, où il arbitre et quelle rencontre il arbitre.

Les arbitres doivent arbitrer majoritairement dans leur division, y compris pour les nouveaux de chaque division.

Tout arbitre non désigné initialement dans son niveau et disponible est susceptible d'être désigné dans les divisions inférieures (en priorité dans la division immédiatement inférieure à son niveau) lors d'une journée de championnat

Indisponibilités transmises par mail aux répartiteurs et enregistrées dans FBI au moins 25 jours avant la date de la rencontre (30 jours pour les JPR)

Désignations établies suivant indisponibilités saisies sur FBI : tout retour de convocation doit être justifiées (blessure, contraintes professionnelles ou familiales)

3/ Consignes de désignations et observations

A : Divisions pré-nationales

- Les arbitres fédéraux et stagiaires fédéraux non désignés en CF sont prioritaires sur le niveau PN
- 1^{er} arbitre : arbitre CF si non désigné ou arbitre titulaire du groupe
- 2^{ème} arbitre : arbitre titulaire du groupe ou arbitre 1^{ère} année dans le groupe
- Ne pas désigner deux rookies de la division ensemble (sauf en PNF)
- 3 observations dans la division PN (sur le niveau masculin)
- Observations reçues, contrôlées et transmises aux arbitres par le référent, Rémi Goux (remi.goux@aurabasketball.com)

***Rappel :** En cas de 4^{ème} évaluation pour un arbitre, cette note n'entre pas en compte dans le calcul de la moyenne mathématique pour le classement de fin de saison. Afin de permettre une équité parfaite, la moyenne est calculée sur la base des 3 premières évaluations.*

B : Divisions régionales 2 et U21 (Division 1)

- 1^{er} arbitre : arbitre PN si non désigné ou arbitre titulaire du groupe
- 2^{ème} arbitre : arbitre titulaire du groupe ou 1^{ère} année dans le groupe
- Ne pas désigner deux rookies de la division ensemble (sauf exception au cas par cas pour répondre aux besoins des territoires et après consultation du référent technique du secteur et/ou du CTO)
- 2 observations dans la division RM2 en priorité et U21 (Division 1)
- Observations reçues, contrôlées et transmises aux arbitres par le référent, Guillaume Groussin (guillaume.groussin@aurabasketball.com)

C : Divisions régionales 3 et U21 (Division 2 et 3)

- 1^{er} arbitre : tout arbitre des divisions supérieures non désigné initialement ou arbitre titulaire du groupe
- 2^{ème} arbitre : arbitre titulaire du groupe ou 1^{ère} année dans le groupe
- Ne pas désigner deux rookies de la division ensemble (sauf exception au cas par cas pour répondre aux besoins des territoires et après consultation du référent technique du secteur et/ou du CTO)
- 2 observations dans la division RM3 en priorité et U21 (Division 2 et 3)
- Observations reçues, contrôlées et transmises aux arbitres par le référent, Nicolas Borel (nicolas.borel@aurabasketball.com)

D : Divisions U18

- 1er Arbitre : tout arbitre Ligue ou un arbitre jeune recommandé par les CDO en capacité à arbitrer les rencontres jeunes Ligues
- 2ème Arbitre : un arbitre jeune désigné par les CDO en capacité à arbitrer les rencontres jeunes Ligues.

Rappel : En cas de 3ème évaluation pour un arbitre, cette note n'entre pas en compte dans le calcul de la moyenne mathématique pour le classement de fin de saison. Afin de permettre une équité parfaite, la moyenne est calculée sur la base des 2 premières évaluations

Retour de désignations non justifiées : l'arbitre sera désigné aussi vite que possible avec le même observateur s'il n'a pas ses deux observations minimum, l'arbitre sera considéré comme ayant été absent et ne pourra bénéficier du statut de cas particulier

E : Désignations des play offs seniors

La CRO se réunira en fin de saison pour établir 3 listes par niveau (PN – R2 – R3) des arbitres désignables sur les play-offs seniors. Ces listes seront établies à partir du classement global AURA par division.

4/ Classements et mouvements de fin de saison

Règle générale : Un classement multi critères est établi en fin de saison pour décider des accessions et relégations. Il est basé sur les notes des observations et le travail à distance (voir annexe « Critères de classement »)

A : Divisions pré-nationales

Montées

- La Commission Fédérale des Officiels et la Commission Fédérale 5x5 sont décisionnaires du nombre de montées vers le championnat fédéral
- L'arbitre terminant 1er du classement est proposé directement à la FFBB pour accéder au niveau fédéral
- Les montées supplémentaires sont déterminées via le stage de détection CF
- Les arbitres classés de 2 à 12 sont invités à participer au stage d'accession CF
- 3 wildcard pour participer au stage sont attribuées par la CRO AURA
- Si un arbitre retenu ne peut pas participer au stage, une wildcard supplémentaire est attribuée par la CRO AURA
- A l'issue du stage d'accession CF, l'encadrement détermine une liste d'arbitre proposés à la FFBB pour accéder au niveau fédéral suivant un nombre déterminé par la CRO en amont du stage

Stage accession CF :

- Tournoi International U19M à Vienne (weekend de Pâques)
- Le nombre d'arbitres retenus (initialement 12) pour le stage passerelle d'accession au niveau fédéral peut être modifié en fonction du nombre d'équipes engagées sur le tournoi qui sert de support au stage

Descentes

- Descente de division vers le niveau inférieur en fin de saison basée sur le classement
- Les arbitres terminant dans les 6 derniers du classement sont concernés par une descente éventuelle
- A minima, 2 descentes au niveau inférieur
- Possibilité de participation au stage de détection PN (objectif maintien) des 2 arbitres classés avant les arbitres rétrogradés

Les demandes d'années sabbatiques pour la saison 2027 – 2028 doivent parvenir à la CRO, par mail, avant le 31 mai 2027.

Toutefois, une année sabbatique peut être demandée après cette date et sera étudiée par la CRO pour les motifs suivants :

- Raison médicale invalidant sur présentation d'un certificat de dispense (blessure, arrêt maladie...)
- Changement de ligue
- Changement professionnel, pour études

Toute demande non motivée par ces motifs entraînera automatiquement une relégation dans le groupe R2

B : Divisions R2 et R3

Montées

- Les arbitres terminant aux 4 premières places du classement AURA accèdent directement au niveau supérieur
- Les montées supplémentaires sont déterminées via un stage de détection organisés au printemps en fonction des besoins (selon support de tournoi disponible). Le nombre d'arbitres sélectionnés dépendra du nombre d'équipes engagées. La CRO reste décisionnaire des arbitres retenus.

Descentes

- Les 6 derniers arbitres du classement AURA sont concernés par une descente éventuelle (sauf nécessité de certains territoires où le nombre de descentes de R3 vers les CDO pourraient être limitées)

Gestion des cas particuliers :

- *Un arbitre n'ayant pas eu son quota d'observations sur la saison, peut bénéficier du statut de cas particulier. Ce statut peut être justifié pour les raisons suivantes : blessures, contraintes professionnelles ou familiales. Il sera alors maintenu dans son groupe de classement pour la saison 2025-2026*
- *Un arbitre n'ayant pas eu toutes ses observations et n'ayant pu justifier ses retours par un motif valable, pourra être rétrogradé dans le groupe de classement inférieur*

Stage accession PN :

- Tournoi International U15M à Andrézieux (ou autre)
- Le nombre d'arbitres retenus (initialement 12) pour le stage d'accession au niveau pré-national peut être modifié en fonction du nombre d'équipes engagées sur le tournoi qui sert de support au stage

5/ Formation

La formation est sous la responsabilité et la coordination de Denis Jouenne, CTO, et Yohann Dall'Osto, salarié Ligue dédié à la formation des arbitres.

- Référent PN : Vincent Perret (vincent.perret@aurabasketball.com) et Audric Tabert (audric.tabert@aurabasketball.com)
- Référent R2/R3 secteur Centre : Cédric Chatelard (cedric.chatelard@aurabasketball.com)
- Référent R2/R3 secteur Est : Benjamin Bourry (benjamin.bourry@aurabasketball.com)
- Référent R2/R3 secteur Ouest : Nicolas Borel (nicolas.borel@aurabasketball.com)

Les référents ont pour mission le suivi et le coaching des arbitres de leur secteur.

Le référent de votre secteur est votre interlocuteur privilégié.

Chacun est un membre à part entière du Pole Formation de la CRO, sous la responsabilité du CTO, en charge de la partie technique, des contenus de formation, de la préparation des séances et autres stages.

Chaque arbitre est libre de contacter le membre de la CRO ou du Pole Formation qu'il souhaite.

Les membres de la CRO, du Pole Formation (élus, bénévoles ou salariés) sont disponibles pour accompagner les arbitres et échanger avec eux sur leurs problématiques ou autres questionnements.

Formations proposées :

Le calendrier de formation et les thèmes abordés ont déjà été communiqués. Des formations plus spécifiques, en particulier pour les nouveaux arbitres Ligue, seront proposées en cours de saison.

Inscriptions aux formations :

Les diverses formations sont accessibles sur Kalisport environ 6 semaines avant la date programmée via un lien

Le nombre des participants par séance est limité à 40.

Via le lien, précisions données (dans la mesure du possible) sur :

- lieu de la formation
- précision du jour (samedi ou dimanche matin)
- thèmes abordés
- intervenants, formateurs
- inscription aux repas

Une relance peut être effectuée 3 à 4 semaines avant la date programmée.

Toute cette partie administrative est gérée par le CTO.

Annexe : CRITÈRES DE CLASSEMENT

Généralités

La bonification par le travail à distance et la présence en formation sont modifiées ou supprimées pour la saison 2026 - 2027 :

- Suppression des points bonus sur le présentiel en formation
- Maintien du travail à distance avec test d'évaluation en fin de saison
- Les classements sont établis par niveau et sur l'ensemble de la Ligue (suppression des classements par secteur) avec la répartition suivante : 85 % moyenne des observations et 15 % évaluation du travail à distance
- Le critère « potentiel / perspective d'évolution » n'est plus pris en compte pour les classements. Suite à une redéfinition de ce critère par le CTO et le Pole Formation, un avis sera demandé à chaque observateur par match évalué (document disponible dans le drive)
- En cas d'égalité de moyenne générale (observation + travail à distance) entre plusieurs arbitres, l'arbitre ayant les notes d'observation les plus homogènes (écart entre les notes) sera classé devant.

Si une égalité subsistait encore, les indicateurs ci-dessous (montées via WC) seront utilisés par la CRO

Les montées supplémentaires se feront via un stage d'accession (Vienne pour CF et Andrézieux pour PN) avec un choix d'arbitres (wild card) suivant les indicateurs suivants :

- Position au classement
- Nombre de QCM effectués
- Note au test d'évaluation
- Participation aux diverses formations offertes
- Etude du « potentiels/perspective d'évolution »
- Besoin géographique par secteur
- Disponibilité de désignations et comportement général
- Progression des notes d'observation terrain

Fiche d'observation et notation

4 Items d'observation avec pour objectif de revalorisation du jugement de l'arbitre par rapport aux autres items :

- Jugement : 50 % (violations 20 % - fautes 30 %)
- Mécanique : 20 % (IOT 10 % - travail d'équipe 10 %)
- Gestion : 20 % (gestion des acteurs, du terrain 15 % - environnement 5 %)
- Communication : 10 %

6 paliers de notation : Très bien : 87 et + / Bien : 86-75 / Normal + : 74-68 / Normal : 67-61 / Moyen : 60-54 / Insuffisant : 53 et moins